



Décision N° 076 ...../MENA/DELCD/DRH

Du 03 FEV. 2025

Portant nomination des Instituteurs dans les fonctions de  
Directeurs d'Ecole au titre de l'année scolaire 2024-2025

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 95-696 du 07 septembre 1995, relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n° 2015-635 du 17 septembre 2015 ;
- Vu le décret n° 66-125 du 31 mars 1966, portant fixation d'indemnités de fonction en faveur de certains personnels Enseignants du Premier Degré, du Second Degré, et de l'Enseignement Technique, modifié par le décret n° 76-147 du 24 février 1976 ;
- Vu Le décret n°2021-456 du 08 septembre 2021, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu le décret n° 2022-268 du 19 avril 2022, portant nomination du Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire ;
- Vu le décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023, portant nomination des Membres du Gouvernement;
- Vu le décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023, portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n° 251/MENA/DELCD du 12 août 2024, portant conditions de nomination, de reconduction et attributions des Directeurs des écoles préscolaires et primaires;
- Sur proposition du Directeur des Ecoles, Lycées et Collèges et du Directeur des Ressources Humaines ;

**DECIDE :**

Article 1 : Les Instituteurs ci-après sont nommés dans les fonctions de Directeurs d'école au titre de l'année scolaire 2024-2025.



076

03 FEV. 2025

- Article 2 : Les intéressés recevront les indemnités et avantages attachés à leurs fonctions.
- Article 3 : La dépense est imputable au Budget général, chapitre 312 410 101.
- Article 4 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature du Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENA/CAB	01
MENA/DELIC	01
MENA/DRH	01
MEF/TRESOR	01
DIRECTION DE LA SOLDE	02
DRENA	41
IEPP	321
ARCHIVES	02
CHRONO	05

  
**Professeur Mariatou KONE**

Directeurs d'Ecole au titre de l'année scolaire 2024-2025

